



les
ECHOS
de

MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°65

AOUT 2022



MAIRIE

3 route du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH
03 88 50 00 53

contact@mollkirch.fr

 www.mollkirch.fr

 Mollkirch infos

LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h



BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 bibliotheque@mollkirch.fr

 www.bibliotheque-mollkirch.fr

 Bibliothèque de Mollkirch

LUNDI	8h-10h (scolaires)
MERCREDI	20h-21h30
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

Horaires d'été

Chaque mercredi de 20h à 21h30

Samedi 6 et 20 août

SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : mardi
Collecte sélective : 1er vendredi du mois

Déchetterie de Muhlbach-sur-Bruche
Mardi

Hiver : 13h30-17h

Été : 13h30-19h

Jeudi et Samedi

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Édité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim
Comité de rédaction : Commission Communication
Date de parution : août 2022

LE MOT DU MAIRE



Nos enfants, de l'émotion et l'avenir de notre village.

Fin juin de cette année s'est déroulé l'un des événements les plus importants depuis deux ans à Mollkirch.

La Fête de l'école ! De NOTRE école, de NOS enfants.

Après les restrictions, c'est avec beaucoup de plaisir qu'enfants, parents, grands-parents, amis et enseignants se sont retrouvés à la salle des fêtes, trop petite pour l'occasion.

Bien sûr la qualité fut au rendez-vous, grâce aux talents de nos jeunes pousses et de celui des enseignants qui avec si peu font tant de merveilles.

De la qualité certes, mais aussi de l'émotion.

Emotion par le thème choisi cette année, ce fil conducteur de la curiosité sur le monde et sur l'autre, le respect de la différence.

Emotion par l'innocence de nos petits qui restent en partie éloignés des difficultés et des horreurs de notre monde.

Emotion par nos souvenirs, de nos fêtes d'école, de nos peurs de monter sur scène et d'affronter le jugement, des tonnerres d'applaudissements des publics bienveillants.

Emotion, car instinctivement nous comprenons que notre avenir est là, sur la scène.

Oui, sans nul doute l'évènement le plus important à Mollkirch depuis deux ans.

Mais il nous dit aussi autre chose : qu'au-delà des matières que l'on y enseigne, l'école est aussi le creuset de l'éducation au sens large.

Le savoir-vivre, le savoir-être, pour les autres, avec les autres.

Enfin, l'école n'est pas seulement un lieu destiné aux enfants, c'est également celui des parents.

Qu'elles soient résidentes depuis des années au village ou fraîchement arrivées, notre école est pour les familles un lieu de rencontre, de brassage et d'intégration.

Sans doute le plus important aujourd'hui dans nos petits villages, à l'heure où la vie associative a du mal à se relever et que les bénévoles vieillissent et faiblissent. Là encore vive les jeunes à travers Ze Hopla !

Le projet porté par la municipalité actuelle (et la précédente) de construire un ensemble scolaire-périscolaire-bibliothèque va bien au-delà du simple besoin, au combien important, d'accueillir enfants et enseignants dans un environnement sécurisé et de qualité.

C'est de permettre aux familles de trouver un mode d'accueil en nombre suffisant, de leur permettre de résider à Mollkirch, de s'y installer et d'y rester.

C'est permettre à la population de se maintenir (nous en avons perdu 5% en 6 ans), à nos commerces et artisans de vivre sur le territoire, pour le bien de tous, jeunes et moins jeunes.

Le projet continue d'avancer, le permis de construire a été déposé, ce sont quelques mois d'instruction qui s'annoncent.

Une réunion publique de présentation à l'ensemble de la population devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

L'été c'est le moment de recharger les batteries, mais aussi de mettre ces instants à profit pour réfléchir à l'avenir et aux orientations à donner à notre vie.

Il en va de même pour une commune. Ainsi plusieurs sujets sont sur la table.

La modification de notre PLU, destinée entre autres à protéger davantage notre environnement et organiser la vie en commun de demain, a démarré.

Une réflexion sur les économies d'énergie et la préservation de l'environnement est en cours.

Ainsi, la possibilité de l'extinction partielle de l'éclairage public fait son chemin, comme dans tant d'autres communes.

Pour l'instant elle n'est techniquement pas possible, mais sous peu nous devrions faire un essai durant deux semaines, puis à travers un questionnaire, recueillir votre avis.

Ce sera notre deuxième consultation en deux ans, comme nous nous y étions engagés.

Pour finir, après le déploiement de la fibre, Mollkirch sort de la zone blanche de la téléphonie mobile. Enfin !

Que d'énergie et de temps accordé à ces deux sujets. Certes, certaines difficultés demeurent mais nous espérons les résoudre.

Bonnes vacances et bel été, et méditons sur ce que nous aimons à Mollkirch.

Votre maire,
Mario TROESTLER

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2022

Le Conseil Municipal a fait une minute de silence en mémoire de Jean-Luc Friederich, décédé brutalement le 30 avril dernier, et qui fut conseiller municipal au cours de 5 mandats. Il avait d'ailleurs reçu la médaille communale pour son implication dans la vie de notre commune.

Le PV de la séance du CM du 5 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

ACHAT DE TERRAIN PRIVÉ

Achat de 0,10 are (réserve au PLU) à M. Becher Benoit au prix de 1000€ l'are (soit 100€ frais de notaire à la charge de la commune).

VENTE PARCELLE RUE DU ROCHER

Les propriétaires du 10 rue du Rocher sur le point de vendre leur propriété souhaitent acquérir la parcelle de 0,44 are accolée à leur maison comprenant un escalier. Le CM à 13 voix POUR et deux ABSTENTIONS (FRITZ et SOERENSEN) autorise le Maire à vendre, pour 1 € de l'are, ce terrain aux futurs acquéreurs de la maison. Frais à la charge de l'acheteur.

VENTE TERRAIN RUE DU KIRCHHOF

Vente d'un terrain de 5 ares rue du Kirchhof, section 3 parcelles 199, 200 et 201. L'annonce de vente a été rendue publique sur le site web LEBONCOIN sans mention du prix. Trois offres ont été faites :

1. Une mère de famille au prix de 100.000€
2. Un jeune homme souhaitant acheter pour son habitation principale ou un logement locatif proposant 101.000€
3. La société La Fontaine ayant un projet de logements bi-famille, l'un pour une famille ayant 2 enfants en bas-âges et l'autre dédié à une personne à mobilité réduite. Mais l'entreprise demande de rajouter 0,20 are et propose donc 100 000 € pour 5,2 ares

Vote à main levée à 2 tours. Projet 1 : 8 voix , 6 voix pour le projet 3.

MODALITÉS DE PUBLICATIONS DES DÉLIBÉRATIONS

Suite à la mise en place de la politique de

dématérialisation, le CM décide de proposer à ses citoyens la diffusion des actes pris par la Commune (délibérations, décisions, arrêtés...) sur le site internet mais de continuer l'affichage sur le panneau situé devant la Mairie.

MODIFICATION DU TARIF POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

M. le Maire a constaté que le tarif du KWh payé par la Commune a augmenté de presque 200%. Cette hausse impacte fortement la salle des fêtes qui dispose d'un contrat particulier à 34KWh.

Le CM décide de ne pas augmenter le tarif de location de la salle des fêtes mais de mettre en place une facturation séparée pour la consommation électrique selon le tarif en vigueur au moment de la location.

Un relevé du compteur sera effectué avant et après la location de la salle.



SUBVENTION À ZE HOPLA

Le CM, en l'absence de MM Marc BASTIAN et Arthur SCHOOR, membres de cette association, et après avoir pris connaissance du bilan de Ze Hopla, décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 230€ pour l'année 2021.

DON

Suite au décès de M. Jean-Luc Friederich et selon les vœux de la famille, le CM a décidé de faire un don d'un montant de 230 € au Monastère des Bénédictines de Rosheim en lieu et place d'une gerbe.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Suite à un oubli lors de la validation du budget 2022, la Trésorerie demande au CM une délibération pour voter le budget de fonctionnement de l'Ecole pour un budget annuel de 2 100€, cette subvention est accordée à l'unanimité.

Le mot du maire	p. 2
Décisions du conseil municipal	p. 3
Festivités du 14 juillet	p. 8
Sapeurs pompiers	p. 9
Solidarité Ukraine	p. 10
Forêt	p. 11
Vie associative	p. 12
Bibliothèque	p. 13
Sport-Santé	p. 14
Vie paroissiale	p. 15
Journée Citoyenne	p. 16

agenda

5 septembre
Conseil Municipal

13 septembre
Réunion THM

1er octobre
Fête de l'automne

8 octobre
Ouverture déchets verts

11 octobre
Réunion THM

15 octobre
LOTO

22 octobre
Ouverture déchets verts

5 novembre
Ouverture déchets verts
Soirée jeux ZE HOPLA'

8 novembre
Réunion THM

11-12-13-19-20 novembre
Représentations théâtrales

PETANQUE
Jeudi après-midi

BALADES DES RETRAITES
01/09 (matin) - 04/10 - 07/11

APRES-MIDI JEUX
22/08 - 19/09 - 17/10 - 21/11

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2022 (suite)

DIVERS

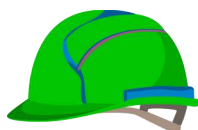
•PLU

Le projet de modification avait été enclenché par la Commission urbanisme, mais il était judicieux d'en profiter pour rajouter une trame verte et bleue (un outil de préservation de la biodiversité aussi bien pour les milieux naturels terrestres que pour les réseaux aquatiques).

Une réunion publique aura lieu cet été, même si celle-ci n'est pas obligatoire pour une modification (c'est le cas pour une révision).

A noter qu'en zone UB (zone urbaine à vocation d'habitats), en cas de modifications de portail ou de nouvelles constructions, un recul de 3 mètres par rapport à la voie publique est obligatoire.

•TRAVAUX



M. Hervé Schleiss, adjoint au Maire, informe l'équipe communale des points suivants :

- ◇Le mur rue du Moulin est achevé
- ◇Dossier Ecole : Le sondage du sol pour le terrain de l'école est en cours. La consultation pour le bureau de contrôle est lancée, les devis varient entre 12 et 21 000 €, ce point était budgété à 36 000 € ! M. Heintz déposera le permis en juin
- ◇A venir, le PV d'arpentage du géomètre pour procéder aux achats de parcelles réservées pour élargir la voirie
- ◇La réparation du chauffe-eau de la salle de fêtes est prévue, en attente de réception.

◇Les panneaux d'agglomération Fischhutte et Moulin n'ont toujours pas été réceptionnés.

◇Le déplacement du poteau électrique rue du Moulin sera à l'ordre du jour de la prochaine Commission Urbanisme.

•ECLAIRAGE PUBLIC

Tant d'un point de vue économique qu'environnemental, la question de l'éclairage public fait l'objet de discussions au sein du CM, notamment suite à une forte augmentation du coût de l'électricité.

M. Le Maire propose de revoir l'éclairage aux ateliers municipaux. La question de garder le clocher de l'église allumé se pose également (l'éclairage étant déjà coupé à partir de 23h30).

Afin de réduire ce type de dépenses et de pollution nocturne, le CM envisagerait de soumettre aux habitants une proposition, peut être par référendum, de coupure de l'éclairage public du village entre 23h et 5h.

La Commission Environnement devrait se réunir afin de valider le projet.

Un test sera effectué avant toute décision.

•**JOURNEE CITOYENNE** : a été une très belle journée, nous en profitons pour remercier tous les participants. Les prairies fleuries, résultats d'une action précédente, sont d'ailleurs très appréciées.

•**ENTRETIEN DES BATIMENTS** : la question de repeindre en régie la bibliothèque et la boulangerie est avancée.

•**DECHETS VERTS** : la conseillère Christine BERBACH informe que des Mollkirchois se proposent pour tenir la permanence.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022

Le PV de la séance du Conseil Municipal du 24 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

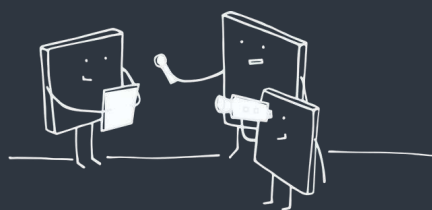
Suite à un oubli de règlement et en l'absence d'Alain Sorensen, membre de l'Amicale des retraités, le CM décide de leur accorder une subvention de 230 € pour 2018.

L'association Arts & Culture n'avait pas reçu sa subvention pour l'année 2021 et fait une demande pour l'année 2022. Les membres

de l'association, Mario TROESTLER, Stéphanie SCHWARZ, Marc BASTIAN et Hervé SCHLEISS étant sortis, le reste du CM, après avoir pris connaissance des bilans 2020 et 2021, attribue deux subventions de 230 € pour les années 2021 et 2022.

ADHESION AU PORTAIL DE LA SAFER

La municipalité a constaté que certains terrains le long de la Magel étaient régulièrement rachetés mais pas avec



ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE MODIFICATION n° 2 du PLU

Du 22 juillet au 17 septembre 2022

Permanences du
commissaire enquêteur :

22 juillet : de 8 h à 12 h
4 août : de 14 h à 18 h
24 août : de 14 h à 18 h
10 septembre : de 9 h à 13 h
17 septembre : de 8 h à 12 h

Documents consultables en
mairie ou sur le site internet
www.mollkirch.fr

Remarques et observations
peuvent être envoyées à :

enquetepubliqueplumodif@mollkirch.fr

comme objectif d'en faire une exploitation agricole. Il est à craindre que les terrains des deux côtés de la Magel soient au final rachetés afin d'être clôturés, ce qui interdirait l'accès aux promeneurs ou aux pêcheurs. La forêt recouvrirait alors toute la zone empêchant le pâturage pour les vaches, chevaux ou d'y faire du foin.

La SAFER est un organisme qui surveille, réglemente et intervient lors des cessions des parcelles agricoles et cette adhésion permettrait à la commune de :

- connaître les parcelles proposées à la vente
- avoir une idée des prix du marché sur 1 an
- avoir la possibilité pour la commune de se porter candidate pour un bien
- anticiper et combattre certaines évolutions (dégradation des paysages, cabanisation...)
- conserver un espace naturel préservé (..)

Le coût de cette adhésion est de 350 € pour la 1^{ère} année (frais de dossier inclus) puis de 150 € HT/an.

Le Maire s'engage néanmoins auprès de la SAFER à ne pas se porter acquéreur d'un terrain pour lequel un agriculteur disposerait d'un bail de carrière afin de le protéger dans son activité économique.

Le CM décide d'autoriser Le Maire à signer cette convention.

DEMANDE DE SUBVENTION FPU À LA CCPR

Pour rappel, la communauté de communes s'est substituée aux communes et perçoit toutes les taxes professionnelles, qu'elle s'engage ensuite à redistribuer. Parallèlement la Comcom a déchargé les communes de certaines missions de financement (périscolaire, animation jeune...). Mais tous les 3 ans le surplus perçu par la Comcom est reversé aux communes à hauteur de 50% sous forme de fonds de concours. La somme obtenue doit avoir obligatoirement pour but de financer la réalisation d'un équipement. A ce titre, Mollkirch peut donc percevoir la somme de 11 813 € correspondant au 50% de la dynamique fiscale professionnelle 2016-2019. Ce montant est ainsi attribué à notre projet école.

A cette somme s'ajoutent 10 000 € déjà versés par la Communauté de Communes de Rosheim au titre du dispositif de soutien aux projets des communes de la

communauté.

Le CM autorise le Maire à demander le versement du fonds de concours et à attribuer la somme globale de 21 813 € au plan de financement de la construction de l'ensemble « Ecole, périscolaire et bibliothèque ».

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT DU SELECT'OM 2021

Select'om

M. Marc BASTIAN, adjoint au Maire, présente le rapport du Select'om 2021.

Il rappelle également que le Select'om devait nous fournir des abris pour les poubelles, mais face à la pénurie de ferraille, il n'est toujours pas en mesure de nous les fournir.

A noter une bonne nouvelle : le dépôt sauvage d'ordures à la déchetterie de Laubenheim semble n'être finalement plus qu'un mauvais souvenir.

M. Bastian rappelle qu'à partir du 1^{er} janvier 2024 le ramassage des biodéchets sera rendu obligatoire pour toutes les communes, ceci afin d'être valorisés. Rappelons que ce type de déchets représente 32,1 % du contenu d'une poubelle d'un habitant du Select'om pour une année. Les biodéchets sont composés de déchets de table et cuisine, ce sont donc des déchets humides qui sont collectés dans les poubelles puis incinérés. Une aberration puisque cela revient à brûler de l'eau ! Concernant Mollkirch, soit des bacs de compostages seront distribués soit des bornes de récupération devraient être réparties sur la commune et vidées tous les 5 jours.

DIVERS

• Electricité

Un rendez-vous a eu lieu avec Mme Drouet, d'Electricité de Strasbourg, concernant les 3 contrats dont dispose la Municipalité et pour faire le point sur notre consommation.

Les dépenses annuelles pour l'éclairage public se montent à 6 500 €, les bâtiments communaux à 4 600 € et la salle des fêtes à 10 000 €.

Le bouclier fiscal sur le plafonnement du prix de l'électricité (30 % d'augmentation max) ne s'applique pas à la salle des fêtes, pour laquelle les dépenses risquent d'être

EAU

Le puits de forage alimentant notre réservoir d'eau en complément des sources donnant des signes de faiblesse de par sa stabilité structurelle, une étude géologique a été ordonnée afin de trouver une solution pérenne pour l'approvisionnement en eau potable.

L'étude a établi qu'une faille était présente, partant de la Maglia et allant au-delà du parking des demoiselles de Pierre. En concertation avec le SDEA nous avons pris la décision de réaliser un forage de reconnaissance au niveau du parking des Demoiselles de Pierres pour y installer le nouveau forage. Le but étant de réduire le linéaire de canalisation entre le forage et la station de traitement, de supprimer le passage sous la Magel et d'éliminer la conduite passant sur les terrains privés. Malheureusement le forage de reconnaissance n'a pas été concluant car il ne produisait que 3 m³/h, loin des 10 m³/h nécessaires.

Nous nous retrouvons donc dans l'obligation de réaliser le nouveau forage dans le secteur de la Maglia, avec toutes les contraintes financières que cela engendrera.



DE RETOUR...

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, le drapeau du point de vue du Mollberg surplombe à nouveau le village.



SIGNAL D'ALERTE

Reprise des essais des sirènes chaque 1er mercredi du mois à midi



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022 (suite)

doublées en 2023 ! Pour rappel, les collectivités doivent impérativement répercuter ces frais sur les impôts des concitoyens...

Nos contrats arrivant à échéance au 31/12/2022, une réflexion est à mener rapidement, ES propose des contrats plus intéressants à condition de basculer sur de l'électricité d'origine nucléaire mais en s'engageant sur 36 mois.

M. le Maire rappelle qu'il doit participer, le 12/07, à une réunion avec la Communauté de Communes des Portes de Rosheim au sujet d'un possible regroupement quant à l'électricité.

• Economie d'énergie

◇ Le fonctionnement du chauffage au sol de la salle des fêtes fera l'objet d'un audit par un énergéticien de l'ES.

◇ L'éclairage public représente 6 500 €/an

◇ Il était envisagé de faire un test cet été, pour pouvoir ensuite faire un référendum. Mais pour l'instant le système d'allumage des réverbères fonctionne avec des capteurs solaires (sauf le lotissement du Kloesterlé). Pour pouvoir mettre en place ce test, il faudrait installer des programmeurs dans les 8 armoires électriques, des devis sont donc demandés.

Pour rappel, l'éclairage du citystade et de l'église s'éteint à 23h30. La réduction de la plage horaire de l'éclairage public aurait deux atouts : la limitation des dépenses d'électricité et la protection de la biodiversité.

• Forage

M. Hervé Schleiss, adjoint au Maire, informe que des essais de forage avaient lieu au sentier des Demoiselles afin de voir s'il était possible de récupérer la faille pour réduire les linéaires de canalisation (certains passant sous la Magel), canalisations qui n'avaient pas été refaites. Malheureusement le forage n'est pas concluant, il n'y a pas assez de débit, il nous faudrait 10m³/h et l'équipe du forage n'a constaté qu'un débit de 3m³/h au maximum 6.

Ce test de forage est subventionné à 80%, les 20% restant seront payés par le budget eau.

• PLU – Plan Local d'Urbanisation – Enquête publique du 22/07 au 17/09/2022

Une lettre d'information concernant la phase de modifications du PLU sera distribuée dans les boîtes aux lettres, les dates de présence du commissaire enquêteur y seront indiquées. Selon les dispositions légales, la Mairie diffusera deux parutions dans deux journaux locaux. Le projet sera consultable en Mairie et sur le site internet.

Un registre d'enquête publique sera disponible en mairie pour y accueillir vos remarques.

• Ecole

M. le Maire nous informe de la visite du sous-préfet le 25 juillet prochain afin de lui présenter le projet Ecole. Le permis pour la construction du bâtiment a été déposé fin juin.



L'avant-projet réceptionné va donc permettre de demander des subventions.

Au vu de l'augmentation du coût des matières premières due aux différentes crises, le projet devrait subir une hausse de 6% de son budget soit environ 157 000 €.

Par contre, M. le Maire rappelle que la réserve prévue au budget pour contrer les aléas de construction s'élève à 250 000 €. Pour réduire les coûts, le projet est obligé d'évoluer et l'architecte en charge du dossier a proposé de passer d'une dalle en bois massif à une dalle en béton, de cloisons en bois à du placo et des sols en parquet à du linoléum afin de maîtriser les hausses.

Bonnes surprises tout de même : les frais pour le bureau de contrôle de sécurité passent de 30 000 € de prévu à un coût au final de 11 000 € et ceux pour la sécurité du chantier de 30 000 € à 25 000 €.

Au niveau des dépenses, 100 000 € TTC ont été dépensés et réglés via une ligne de trésorerie en attendant les subventions.

Une réunion publique sera programmée en octobre pour vous présenter l'avancement et l'intégralité du projet Ecole-Périscolaire-Bibliothèque.

• Ateliers municipaux

Le versement du solde d'un montant de

150 000 € a été effectué grâce à un emprunt passé via le Crédit Mutuel à un taux de 0,8 %. C'est donc la fin des loyers de 25 000 €/an en place depuis 10 ans.

• Implication des élus

M. Le Maire propose aux élus de mener à bien un projet en autonomie, une journée qui pourrait se faire dès cet automne pour faire découvrir le patrimoine de la commune.

• Périscolaire

Mme Tania Paschetto, adjointe au Maire, informe le conseil que la directrice actuelle quitte son poste pour la rentrée 2022/23 et qu'à ce jour le poste n'est pas pourvu. On totalise une cinquantaine de demandes, 10 enfants de moins de 6 ans, 20 pour les plus âgés et 20 enfants pour la cantine du midi. Seuls 2 petits ont dû être refusés. La salle du Conseil Municipal accueillera entre 16 et 20 enfants à midi et 16 le soir.

• Animation Loisirs

L'association Bruche Sport Academy, qui a

déjà fait une intervention autour du basket à l'école, proposera cette activité à la rentrée. Parallèlement une association va être créée avec Grendelbruch pour proposer des cours de sport santé destinés aux adultes et dispensés par un moniteur diplômé et auront lieu le jeudi matin de 9 à 10h à la salle des fêtes de Mollkirch.

• Circulation piste piétonne & cyclable



Les enfants du village circulent de plus en plus sur la piste protégée entre Mollkirch et Laubenheim. Deux

enfants du village se sont retrouvés à rouler à contresens en raison des voitures stationnées sur la piste. Merci de ne pas stationner sur la piste en question et aux parents de rappeler les consignes de circulation à leurs enfants.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 5 septembre 2022, lors de ce conseil toutes les personnes ayant participé au projet école seront invitées.



Ouverture du site des déchets verts

8 octobre

22 octobre

5 novembre

Vous souhaitez donner un peu de votre temps en participant aux permanences ?

Envoyez vos coordonnées par mail à

contact@mollkirch.fr

CE QU'ON AIME A MOLLKIRCH

Dans le précédent Echo de Mollkirch, il avait été évoqué la chance d'habiter un lieu d'une telle beauté.

Et de rappeler que ce privilège était assorti de droits mais aussi de règles et de devoirs.

Rappelons en quelques exemples ce que nous aimerions tant voir autour de nous :

♥ **J'AIME** pouvoir marcher sur les trottoirs en sécurité et que mes enfants puissent se rendre à l'école ou au terrain de jeu sans avoir à slalomer entre les voitures mal garées.

♥ **J'AIME** ne pas rencontrer des dépôts sauvages de gravats, de déchets de tonte ou autre dans la forêt lorsque je m'y promène.

♥ **J'AIME** ne pas avoir à contempler la poubelle du voisin toute la semaine sur le trottoir entre deux levées.

♥ **J'AIME** ne pas retrouver des tas de cartons, de bouteilles, de plastiques, d'aquariums, de fenêtres ou de lave-vaisselles à côté des containers de tri lorsque je m'y rends.

♥ **J'AIME** quand mon voisin respecte l'arrêté d'interdiction des feux et de brûlage.

Mais aussi l'arrêté qui règlemente le bruit. Ah ! Le bonheur.

♥ **J'AIME** aussi que les promeneurs de chiens emportent avec eux les souvenirs laissés par Médor sur le trottoir.

♥ **J'AIME** que les propriétaires taillent leurs haies pour que je n'ai pas besoin de descendre du trottoir avec la poussette.

♥ **J'AIME** aussi que ces mêmes trottoirs soient balayés, déneigés sur toute la longueur des propriétés.

Et pourquoi pas désherbés puisque la commune ne peut et ne veut plus utiliser des pesticides et ne va pas engager une légion d'employés communaux pour le faire, y compris au cimetière.

♥ **J'AIME** lorsque mon voisin modifie son habitation ou son terrain, il fasse les démarches réglementaires auprès de la Mairie.

J'AIME TELLEMENT qu'on **Me** respecte, **Mon** environnement, **Mon** village, que j'oublie que l'autre c'est parfois **MOI !**

A votre bon cœur...

FESTIVITES DU 14 JUILLET

FETE NATIONALE et BAL DES POMPIERS

Soleil, chaleur, musique, tartes flambées et des gens sympathiques... tous les ingrédients étaient réunis pour une superbe soirée.

Après 2 années d'absence, le traditionnel bal du 13 juillet était de retour. C'est avec enthousiasme que nos sapeurs-pompiers et les membres de l'Amicale ont à nouveau pu vous accueillir à la salle des fêtes Le Guirbaden.

La soirée a débuté par une messe suivie d'une cérémonie de commémoration au monument aux morts où tous les acteurs habituels étaient présents : les Echos du Guirbaden, nos fidèles sonneurs, les élus Mollkirchois, ainsi que leurs confrères allemands - c'est d'ailleurs dans un français irréprochable que Hermann RIPPBERGER, Bürgermeister von Lug, s'est adressé à nous - la chorale Ste-Cécile qui nous a guidé pour entonner la Marseillaise, les associations du village, la population... et les pompiers !

À l'issue de la cérémonie, les « Weckeles » offerts par la municipalité ont été distribués aux enfants et grands enfants, puis le public s'est dirigé lentement vers la rue des Châtaigniers pour rejoindre la salle des fêtes où a été servi le vin d'honneur.

Que de monde tout au long de la soirée, les tartes flambées, knacks et frites ont été victimes de leur succès.



La chaleur n'a pas découragé les convives qui ont encore plus chauffé l'atmosphère en frottant la piste de danse sur les morceaux de musique de l'orchestre Mélodia's.

Une nuée de lumière a illuminé les rues de Mollkirch lors de la retraite aux flambeaux. Les premières explosions en écho sur le Mollberg ont annoncé le début du feu d'artifices.

Alors que certains commençaient à rentrer chez eux, d'autres se sont encore attardés pour profiter de la température clémente de la nuit.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la version 2023 !

Bel été à tous ! Soyez prudents, chaleur et sécheresse sont propices à d'autres feux, bien moins plaisants ceux-ci.



BAPTISTE SPIELMANN



Bonne nouvelle ! Une nouvelle recrue dans les rangs. Vous l'aviez déjà vu lors des cérémonies officielles, mais Baptiste SPIELMANN a maintenant officiellement intégré la section au 1^{er} juillet après 4 années de formation chez les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers). Le jeune sapeur a validé le brevet des cadets en mai dernier et suit actuellement une formation au Centre de Secours de Molsheim qui lui permettra de sortir en intervention avec le reste de la troupe en septembre prochain.

JONATHAN DRELLER

Le Sergent Jonathan DRELLER qui justifie de 3 années d'ancienneté dans son grade, reçoit désormais l'appellation de Sergent-Chef. Son galon lui a été remis lors de la cérémonie de commémoration par le chef de section, le Sergent-Chef Raphaël SCHWARTZ.



La section a toujours besoin d'étoffer ses rangs. Si tu as plus de 12 ans, tu peux rejoindre les JSP au Centre de Secours d'Urmatt. Après 16 ans, l'engagement se fait directement à Mollkirch.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet du SIS 67 (Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin, anciennement SDIS 67) www.sis67.alsace ou contactez le Sergent-Chef Raphaël SCHWARTZ au 06 87 85 95 90



Jeune Sapeur-Pompier

pourquoi pas toi ?

Tu as 12 ans (ou plus) et une envie de vivre une belle aventure ?

N'hésite plus et viens rejoindre une des 49 sections de jeunes sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

Contact Section JSP Urmatt : Caporal chef Théo Berth : 0652552140

Date de pré-inscription du 01 mars au 20 septembre via le site de l'ADJSP67

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-RHIN




SOLIDARITE POUR L'UKRAINE

La commune de Mollkirch s'est associée à la Communauté de Communes des Portes de Rosheim pour organiser une collecte de produits de première nécessité.

En effet, nous avons ouvert 4 après-midi de 15 h à 19 h au mois de mars grâce à des bénévoles restés à la salle associative pour récupérer, classer et emballer vos dons... et c'est certain Mollkirch est généreuse !

Grâce à l'entreprise locale Hove, nous avons été fournis en cartons et avons pu conditionner les colis sur palettes pour partir vers la Pologne le vendredi 11 mars 2022.

Un grand merci à vous, aux bénévoles et à Pascal...

Sans vous rien n'aurait été possible...

C'est dans ces moments là que je suis fière d'être Mollkirchoise...



Face aux tensions estivales dans les services d'urgences, adoptons les bons réflexes : en situation d'urgence vitale, appelez toujours le 15 avant de vous déplacer. Pour vos besoins de soins, consultez votre médecin traitant ou son remplaçant.

La régulation médicale permet d'apporter des réponses rapides et adaptées à vos besoins tout en évitant les situations de saturation des urgences.



**Coupez
votre
moteur !**

STATIONNEMENT

devant la boulangerie , aux arrêts de bus, à la gare...

Si vous stationnez, même pour une course d'une seule minute, éteignez votre moteur !

Outre le risque de vous faire dérober votre voiture, cela peut incommoder les passants ou les riverains, par le bruit ou la pollution engendrée.

EXPLOITATION

Après concertation entre l'ONF et la commune, nous nous sommes orientés vers la réhabilitation de la piste du Mittelweg : élargissement et éclaircissement évitent ainsi une nouvelle saignée dans notre beau massif.

La piste réalisée, vous avez pu entendre les tronçonneuses et débardeurs entrer en action au cours des mois de juin et juillet. La phase d'exploitation arrive à son terme et les grumiers vont acheminer les troncs suivant leur qualité aux différentes scieries. Il s'agit d'une éclaircie dans un peuplement

de douglas : c'est une coupe qui réduit le nombre d'arbres dans le but d'améliorer le peuplement en favorisant sa qualité, sa stabilité et sa croissance. On redonne de l'espace et de l'oxygène (en réalité du CO²) pour favoriser leur développement. Cette coupe donne deux sortes de produit : du bois d'œuvre pour le sciage (construction) et du bois d'industrie pour la trituration (panneaux de particules).

Le bois, d'un volume de 600 m³, est vendu à des acheteurs situés dans un rayon de moins de 100 km.



PREVENTION FEUX DE FORET



Les conditions météorologiques font apparaître un risque sévère d'incendie des végétaux. Il est fait appel à la plus grande vigilance de tous dans l'utilisation domestique des barbecues, planchas, grills... pouvant entraîner un départ de feu accidentel.

Prévention des incendies en forêt :

- Ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas les mégots par la vitre de la voiture.
- Campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés.
- N'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés.
- Respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques



Rappel : l'arrêté municipal du 5 août 2020 interdit, du 15 mars au 15 novembre, les feux de plein air dans les cours, jardins, terrains, parcs publics ou privés dans le but d'incinérer des broussailles, herbes sèches, végétaux, feuilles mortes, tontes de pelouses, bois ou autres substances combustibles.

Il est interdit toute l'année de faire du feu lorsqu'il y a du vent. Il est également interdit d'allumer des feux à proximité immédiate des haies ou à l'aplomb des arbres.

LES FEUX SONT STRICTEMENTS INTERDITS EN FORET et dans un périmètre de 200m.



ZE HOPLA'



Après un repos bien mérité pendant cet été, nous revenons à l'automne avec notre

traditionnelle soirée jeux. Celle-ci se déroulera le samedi 5 novembre à la salle des fêtes à partir de 18h30.

Le principe ne change pas, des jeux en tous genres, pour tous les âges, une ambiance conviviale, partage de bons moments, juste boire un verre, déguster nos succulentes pizzas maison et j'en passe. Vous n'avez pas encore été à cette soirée, alors à votre agenda et notez bien cette date !

Et pour ceux qui connaissent, nul doute que vous serez de la partie.

Bonne rentrée à tous,
les Ze Hopla'.

LES TABLES D'HISTOIRE DE LA MAGEL

Les membres des Tables d'histoire de la Magel se sont retrouvés lors de l'assemblée générale du 07 juin dernier.

Les expositions «Les gens» en 2012 puis «La guerre de 14/18» en 2014, ainsi que la parution du livre «La mémoire en photos» en 2018, ont été les temps forts de la 1^{ère} décennie de notre association.

Arnold Kientzler ne souhaitant pas prolonger son mandat de président, Marie-Claude Toubin est la nouvelle présidente.

Après concertation, nous nous retrouverons chaque 2^{ème} mardi du mois à la salle associative à partir de 14h pour aborder les



thèmes suivants : les récoltes, la forêt et «d'Saldassil».

Si vous possédez des documents, photos ou souvenirs, qui se rapportent à Mollkirch, vous pouvez soit nous les faire parvenir (nous vous les rendrons après les avoir répertoriés) ou mieux encore, participer à nos prochaines réunions qui se tiendront pour cette année le 13/09, le 11/10, le 08/11 et le 13/12.

Ainsi nous contribuerons à raviver la mémoire de notre village.

Contact :
Marie-Claude Toubin 06 80 26 10 89

AMICALE DES RETRAITES

Après 2 années calmes liées à la pandémie, l'Amicale des Retraités a repris le plaisir de se retrouver.

Ainsi le 02 mai dernier, une douzaine de personnes ont découvert la cascade du Soultzbach à Urmatt. Le 07 juin, ce sont quelques 9 courageux qui ont affronté une averse et quelques coups de tonnerre lors de leur sortie au rocher du Neuntelstein à la Rothlach.

D'autre part, les après-midi jeux ont débuté le 16 mai (3^e lundi du mois) à la salle du Guirbaden. Belote, Triomino, Rummikub ont eu la préférence des joueurs ce jour-là. Le mois suivant, ce sont d'autres jeux qui ont été mis à l'honneur, entre autre des parties de Uno, ou de T'en fais pas («Mensch ärgere dich nicht» pour les Alsaciens).

Prochaines balades prévues les lundis 01 août et 04 octobre à 14 h et exceptionnellement le jeudi 01 septembre le matin suivie d'un repas au restaurant de la Fischhutte.

Et bien sûr les jeudis à 14h, les amateurs de pétanque ne manquent pas de se retrouver au terrain de jeux.

Que vous soyez membre ou non de notre association n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager un moment convivial.



ASSOCIATION ARTS & CULTURE

LOTO

Une manifestation qui n'a pas eu lieu depuis longtemps à Mollkirch, c'est le LOTO !

Nos amis les Luschtige Waldnickel vous proposent de les retrouver le **samedi 15 octobre** à la salle des fêtes.

Petit échauffement avant de...

REMONTER SUR LES PLANCHES

pour vous proposer leur nouvelle pièce « Heppla, do sinn m'r im Elsäss ! », une pièce inédite en 3 actes de Claude DREYER.

Les représentations auront lieu les **11-12-13/19-20 novembre**.



COMITE DES FETES



Une p'tite **fête du village** à l'automne ça vous dit ?

Nous avons déjà la date, alors réservez le **1er octobre** dans votre agenda !

Envie de rejoindre l'équipe d'organisation ? Un mail à comite.fetes.mollkirch@gmail.com

BIBLIOTHEQUE

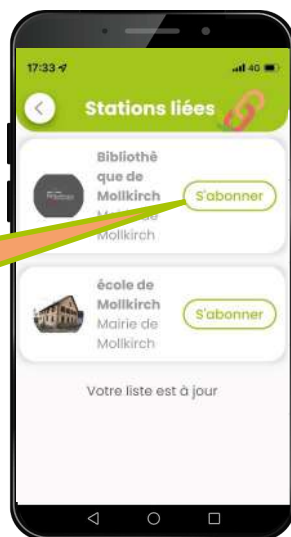
LA BIBLIOTHÈQUE VOUS INFORME !

Vous connaissez déjà la station **Illiwap** de la commune, découvrez maintenant la station liée de la **BIBLIOTHEQUE DE MOLLKIRCH**, exclusivement dédiée à votre bibliothèque. Toutes les infos et actualités directement dans votre poche.



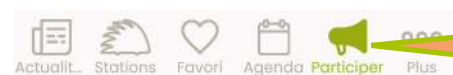
Sur la station de la commune, cliquez sur « STATIONS LIEES »

Il n'y a plus qu'à « S'abonner »



Une réorganisation de nos services est prévue prochainement.

Nous vous proposerons bientôt un sondage via l'application pour connaître vos souhaits, tant de lectures que d'horaires d'ouverture.



Il suffira de cliquer sur « Participer »

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN (BDBR) DEVIENT LA BIBLIOTHÈQUE D'ALSACE (BDA).

Suite à la fusion des Bibliothèques de prêt du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, un nouveau portail a été créé pour la Bda.

Tous les comptes ont été supprimés. Si vous étiez inscrit sur le portail de la BDBR et pour continuer à bénéficier des services de réservation de la Navette, consulter les catalogues et bénéficier de tous les services numériques, vous devez recréer votre compte.

Rendez-vous sur le nouveau portail à l'adresse : bibliotheque.alsace.eu



NOUVEAU A MOLLKIRCH à partir du 8 septembre

BRUCHE SPORTS ACADEMY

Créée en 2004, **Bruche Sports Academy (BSA)**, ex IBDG, est située en Centre Alsace dans le Territoire de la Vallée de la Bruche, à proximité de Mutzig et Molsheim.

BSA revendique être à la fois, un **club de basket** (affiliation FFBB) et une **association sportive citoyenne** (Affiliation FFSPT).

En effet, son ambition première est avant tout d'aider les jeunes dans leur développement d'hommes, de femmes et de sportifs, en leur transmettant des valeurs sportives et citoyennes, leur permettant d'acquérir des savoir-faire mais aussi et surtout des savoir-être.

La filière **sportive**, structurée autour de :

- Une **école de basket labellisée France** par la FFBB
- Une **section sportive** de basket au collège Louis Arbogast de Mutzig

La labélisation **Prescri'Mouv**, obtenue en 06/2019 nous permet d'offrir un accueil aux personnes bénéficiant d'une prescription médicale « Sport Santé ». Fort de cette labélisation, nous avons fait le choix :

- **d'étendre à tous les adultes, désireux de reprendre progressivement une activité sportive**, la possibilité de participer aux séances adaptées de **Sport Santé**.
- de faire découvrir différents sports aux enfants scolarisés en primaire et les encourager à rejoindre un club de la discipline de leur choix.

FITNESS

TOUS LES MARDIS SOIRS

à la salle des fêtes de Mollkirch.

Gym en musique : renforcement musculaire, step, stretching.

Un cours dynamique dans une ambiance sympathique !

REPRISE DES COURS LE MARDI 14 SEPTEMBRE

Renseignements au 06 81 29 56 63



SPORT SANTÉ

VENEZ VOUS REFAIRE UNE SANTÉ AVEC
BRUCHE SPORTS ACADEMY

Une pratique accessible à tous et adaptée aux capacités physiques de chacun

- > Retrouvez de la mobilité articulaire ou entretenez vos capacités physiques,
- > Ressentez un bien physique et mental,
- > Partagez des moments conviviaux.



MOLLKIRCH
Salle du Guirbaden
Rue des châtaigniers
Jeudi de 9h à 10h

Inscription :

<https://www.helloasso.com/associations/bruche-sports-academy>

Renseignements :

multisports.bsa@gmail.com

06.21.32.16.24

Bruche Sports Academy

bruchesportsacademy

à partir du
8 septembre
2022



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

VIE PAROISSIALE

BENEDICTION DES ANIMAUX

On ne pouvait imaginer plus beau décor, que celui du château, pour animer le culte en l'honneur de nos compagnons de vie.

L'évènement n'avait pas eu lieu depuis 2019, et si en ce lundi 6 juin « il n'y avait pas un chat », ils étaient une douzaine de cavaliers, chiens de toutes races, âne et mouton... à avoir reçu la bénédiction du Père Marc STECK, qui a rappelé à l'assistance l'importance des animaux aux yeux du créateur.

Pour certains c'était une première, mais beaucoup sont présents chaque année pour assister à la traditionnelle messe de plein air de Pentecôte.

La météo s'annonçait mitigée, mais elle n'a pas découragé les fidèles à gravir le Mollberg pour rejoindre le petit sanctuaire aménagé pour l'occasion.

La messe était animée par la chorale Ste-Cécile, étoffée de quelques membres des chorales des paroisses de notre communauté. Les sonneurs des Echos du Guirbaden, qui portent bien leur nom, toujours fidèles ont fait résonner l'écho dans la montagne.

La persistance du soleil installé lors de l'office a permis de poursuivre ce moment de partage autour du stand buvette/barbecue. Organisé par le Conseil de Fabrique, les bénéfices serviront à la réfection des peintures intérieures de l'église.



Dimanche 24 juillet—Messe au Klosterlé

PROCHAINES MESSES :

(à la chapelle du Klosterlé jusque fin octobre)

Vendredi 27 août 9h00
Dimanche 4 septembre 11h00
Vendredi 9 septembre 9h00
Dimanche 18 septembre 11h00
Vendredi 23 septembre 9h00
Vendredi 14 octobre 9h00
Dimanche 16 octobre 11h00
Dimanche 23 octobre 11h00
Vendredi 28 octobre 9h00
Mardi 1er novembre 11h00
Dimanche 6 novembre 11h00
Vendredi 11 novembre 10h00

ETAT CIVIL

NAISSANCES

14/06/2022 : Marlon ZUMSTEIN

13/07/2022 : Miléna STEPIEN

MARIAGES

15/07/2022 :
Véronique MARTIN
et Frédéric ROCHEL



COUVENT DU BISCHENBERG
Clôture de l'année jubilaire
et Fête du Couvent
27 et 28 Août 2022

Samedi 27

18h00 : Clôture de l'année Jubilaire
19h00 : Apéritif dînatoire
20h00 : Conférence Père MISCHLER

Dimanche 28

10h00 : Grand messe présidée
par Mgr l'Archevêque Luc RAVEL
et animée par la Chorale du Rosenmeer
15h30 : Conférence Chanoine Bernard XIBAUT
17h00 : Messe animée par Latini Tuszy

Restauration et animation

12h15 : Paëlla au poulet ou Choucroute
Knacks / Buvette / Pâtisserie / Café
Après-midi
Animation assurée par Uwe William
16h00 : Tartes flambees



SOYEZ TOUS LES BIENVENUS !

« Tous témoins du Rédempteur dans un monde blessé »

41 rue du Couvent 67870 Bischoffsheim Tel : 03 88 50 41 27 / 03 88 50 03 07
Email: amicale.couventbischenberg@laposte.net / <http://www.couvent-bischoffsheim.com>



Journée citoyenne 2022



Les bénévoles de la journée citoyenne édition 2022, se sont déplacés en nombre le samedi 21 mai dernier.

Sous la houlette de nos agents techniques, les chantiers sont allés bon train. Le soleil radieux qui accompagnait cette journée a permis à ces ouvriers d'un jour de terminer par un moment convivial autour d'un barbecue. Que de belles rencontres !

